

LES ECHOS DU Granier

Le journal de Chapareillan, ...
... et de ses Hameaux



Édition trimestrielle
Bulletin Municipal
Avril 2016
N° 8



DOSSIER THÉMATIQUE
LE BUDGET COMMUNAL

www.chapareillan.fr

SOMMAIRE

□ État civil.....	2	■ Infos pratiques.....	8-9
□ Agenda de la mairie	2-3	■ Aménagements	10
■ Édito du maire	3	■ Zoom sur.....	11
■ Dossier thématique.....	4-5	■ Retour sur.....	12
□ Enfance / Jeunesse / Culture.....	6-7		

NAISSANCES

- FRAMERY-LHUAIRE Juliette
6 septembre 2015
- BÉRERD Armand
20 novembre 2015
- ROGNERUD Simon
24 décembre 2015
- MASSON Marius
25 décembre 2015
- FÉTAZ Léo
9 janvier 2016
- SAVONITTO Joë
30 janvier 2016
- BILLION Juliette
26 février 2016

MARIAGES

- JULIEN Laurent et MEDJAHED Nbia
16 janvier 2016
- KISMOUNE Salim et GACHET Myriam
30 janvier 2016
- MOSIO Bernard et PALAGUINA Evgueniya
5 mars 2016

DÉCÈS

- PETROSSI Adelmo
10 janvier 2016
- PEYCLET Louise
23 janvier 2016
- GRAND Noëla
15 février 2016
- BILLION Juliette
28 janvier 2016
- BUISSON-CHAVOT Geneviève
20 mars 2016

AGENDA DE LA MAIRIE



MERCREDI 20 AVRIL

PLANÉTARIUM « SUR LA PISTE DES ÉTOILES »

A partir de 18h00

Salle polyvalente

DIMANCHE 22 MAI

REPAS DES ANCIENS

A partir de 12h00

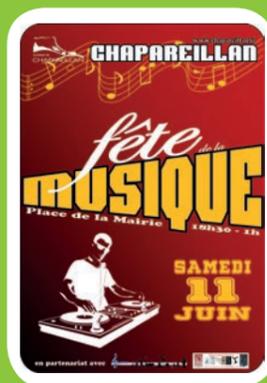
Salle polyvalente

SAMEDI 11 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

18h30 à 1h00 le matin

Place de la mairie



SAMEDI 25 JUIN

FEUX DE LA SAINT-JEAN

A partir de 18h

LA PALUD



MERCREDI 13 JUILLET

FÊTE NATIONALE 13 JUILLET

20h00 Buvette et restauration en plein air

22h00 Feu d'artifice suivi du bal des pompiers

Chemin des Ecoliers -

Salle polyvalente



EXCLUSIVITÉ

24 SEPTEMBRE

EXCLUSIVITÉ SEPTEMBRE 2016 :

CONCERT FRÉDÉRIQUE FROMET

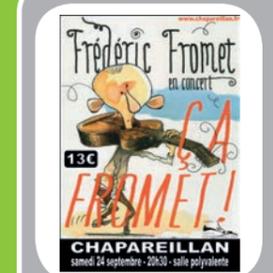
20h30

Salle polyvalente

Ouverture de la billetterie à partir du lundi 04 avril 2016 en mairie.

Possibilité de réservation

à communication@chapareillan.fr.



ÉDITO DU MAIRE



Chapareillanaises, Chapareillanais,

Depuis deux ans un important travail a été mené pour assainir les finances de notre commune et ces efforts ont permis de retrouver une capacité d'investissement pour 2016.

Un vrai défi s'offre à nous, maintenir la qualité du service rendu à la population malgré une baisse drastique des dotations de l'état.

L'équipe municipale et les services sont mobilisés pour adapter les missions de service public aux ressources disponibles. Cela passe par une réorganisation de notre administration.

J'ai le souci premier, de protéger les Chapareillanaises et les Chapareillanais en n'augmentant pas les taux communaux des impôts locaux en 2016.

Vous me parlez régulièrement de l'état des routes, il me tient à cœur d'en faire une priorité de mandat. Ces travaux de voirie débuteront en 2016 ; ce sont des travaux excessivement coûteux et la commune n'aura pas les moyens de rattraper sur ce mandat, le retard accumulé au cours des années précédentes.

Rendre à notre commune toute son attractivité, améliorer son image et son rayonnement dans le Grésivaudan, là se situe le vrai défi !

C'est avec ambition qu'élus et services le relèvent.

Comptez sur la détermination de tous.

Martine Venturini-Cochet
Maire

DOSSIER THÉMATIQUE LE BUDGET COMMUNAL

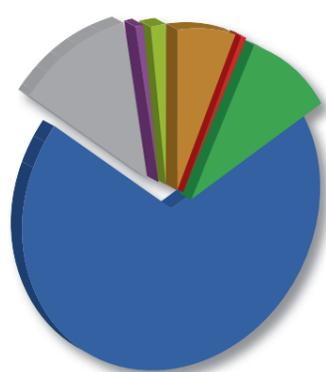
2015, année de maintien budgétaire malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat.
La baisse des dotations de l'Etat, une dette quasi figée, une masse salariale importante, voilà les paramètres avec lesquels la commune doit chaque année relever le défi d'équilibrer ses comptes et surtout, de dégager des excédents.

L'exercice 2015 permet de faire ressortir un excédent de 510 059,98 €
Le budget 2016 a été élaboré avec la prise en compte de la poursuite des baisses de dotations (DGF et DSC), avec la même volonté de maîtriser les coûts de fonctionnement et en tenant compte aussi des améliorations effectives de 2015, permettant un soutien à l'investissement..

BUDGET PREVISIONNEL COMMUNAL 2016

Recettes de fonctionnement :

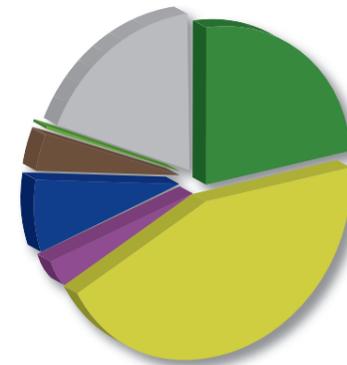
2 974 387 €



6,4%	Résultat reporté :	190 000 €
0,6%	Atténuation de charges :	19 300 €
10,0%	Produit des services :	296 500 €
68,6%	Impôts directs :	2 040 138 €
12,1%	Dotations et participations :	359 444 €
0,8%	Autres produits de gestion courante :	24 000 €
1,5%	Produits exceptionnels :	45 005 €

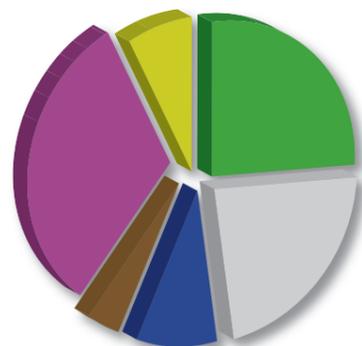
Dépenses de fonctionnement :

2 974 387 €



23,7%	Charges à caractère général :	704 600 €
43,9%	Charges de personnel :	1 307 100 €
2,7%	Atténuations de produits :	79 000 €
7,5%	Autres charges de gestion courante :	224 500 €
4,0%	Charges Financières :	120 000 €
0,1%	Charges exceptionnelles :	1 000 €
18,1%	Virement à l'investissement :	537 187 €

Programme prévisionnel d'investissement 2016



26%	Aménagements terrains et voirie : 400 056 € Tennis, sécurité incendie, voirie, cimetière, alpage, forêt alluviale ...
22%	Entretien des bâtiments : 331 499 € Salle polyvalente, église du bourg et Bellecombe, ateliers municipaux, mairie ...
9%	Achats de matériels et mobiliers : 136 265 € Utilitaire 315, tondeuse autoportée, informatique, divers mobiliers, matériel de projection...
4%	Révision PLU : 65 160 € Cabinet d'études
32%	Projet Construction Nouvelle Halte Garderie : 483 000 € Travaux, architecte, bureau de contrôle
7%	Enfance Jeunesse : 103 700 € Nouveau bungalow des bureaux enfance jeunesse et aménagements intérieurs

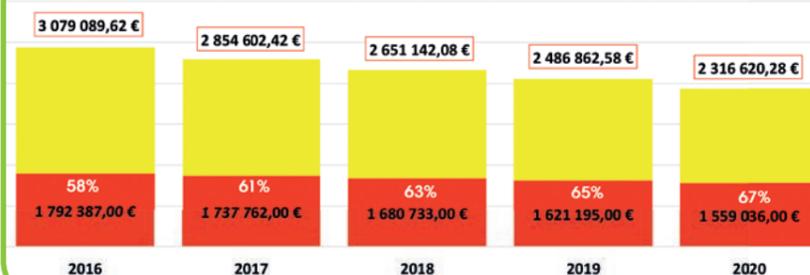
Budget annexe ZA de Longifan

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	217 642,04 €	217 642,04 €
Investissement	217 642,04 €	217 642,04 €

Budget annexe Microcentrale

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	26 800 €	26 800 €
Investissement	1 970 598,83 €	1 970 598,83 €

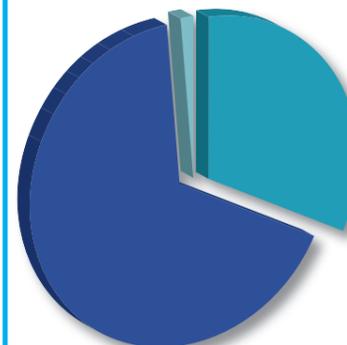
ETAT DE LA DETTE COMMUNALE sur 5 ans



BUDGET PREVISIONNEL EAU ET ASSAINISSEMENT 2016

Recettes de fonctionnement :

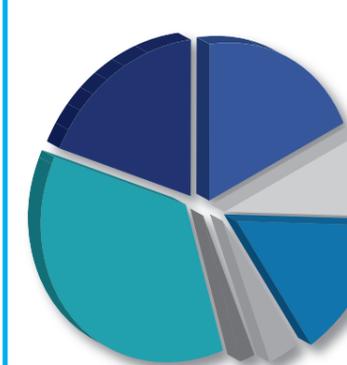
601 836,36 €



32,3%	Résultat reporté :	194 636,36 €
66,5%	Autres produits de gestion courante :	400 000 €
0,0%	Produits exceptionnels :	200 €
1,2%	Transfert entre section :	7 000 €

Dépenses de fonctionnement :

601 836,36 €



18,9%	Charges à caractère général :	114 000 €
8,6%	Charges de personnel :	52 000 €
14,1%	Autres charges de gestion courante :	85 000 €
3,3%	Charges Financières :	20 000 €
1,2%	Charges exceptionnelles :	7 000 €
36,1%	Virement à l'investissement :	216 836,36 €
17,8%	Amortissement :	107 000 €



■ Carnaval au TAP !

Dans le cadre du carnaval organisé par la commune, les enfants participant aux TAP de janvier et février ont créé 3 personnages pour les déambulations :

■ Les enfants d'élémentaires ont imaginé Monsieur et Madame Carnaval, arborant un immense chapeau ainsi que de vives couleurs et de grandes oreilles.

■ Les maternelles à leur tour, ont fabriqué un énorme dragon rouge et jaune, qui a pu être porté par les enfants durant le carnaval de CHAPAREILLAN lors de la déambulation dans les rues du village.



■ Du côté de l'école Bellecour ...



Mardi 09 février, les écoliers de l'école Bellecour ont fêté le carnaval auquel les familles étaient invitées.

Equipe pédagogique, enfants et parents se sont tous retrouvés autour d'un goûter confectionné par les familles.

Les gourmands ont pu se régaler de crêpes, bugnes et boissons à volonté.

■ Nouveaux horaires à l'accueil de loisirs !

Dès les vacances de printemps, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis aux bungalows les mardis, mercredis et jeudis de 8h à 18h.

L'accueil du matin aura lieu entre 8h et 9h30 et le départ du soir, entre 17h et 18h.

Le programme de ces prochaines vacances est disponible en mairie, au pôle enfance jeunesse et téléchargeable sur le site de la commune.

Pour information, vous pouvez également inscrire vos enfants les lundis et vendredis au centre de loisirs de St Maximin sur seulement 2 jours pendant les vacances scolaires, les horaires d'accueil étant aussi de 8h à 18h.

Un transport est organisé de la place de la mairie de Chapareillan à St Maximin (info sur <http://www.le-gresivaudan.fr>).

■ Inscription école publique maternelle

Les dates d'inscription à l'école maternelle pour la prochaine rentrée sont :

- Mercredi 27/04 de 8h30 à 12h
- Vendredi 29/04 de 16h30 à 18h

Cela concerne les enfants nés en 2013 et avant.

Les pièces à apporter :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Une attestation de domicile (ex facture EDF)
- Un certificat de radiation si l'enfant était scolarisé en 2015-2016



■ Deux services pour nos anciens : repas partagés salle St Roch et portage de repas.

■ Repas partagé Salle ST ROCH :

Il a lieu tous les 3èmes vendredi du mois (sauf en Juillet et Août) à la salle communale Saint Roch. Il est destiné aux personnes retraitées seules, habitant Chapareillan et qui souhaitent se retrouver pour partager un moment convivial autour d'un repas.

Les inscriptions se font en mairie jusqu'au mardi 17h qui précède le repas. Son coût actuel est de 14,30 € (règlement lors de l'inscription). Une vingtaine de personnes participent chaque mois à cette rencontre où les membres de la commission personnes âgées du CCAS sont heureux de les accueillir et de leur servir un repas préparé par un traiteur.

■ Portage des repas :

Un service de portage de repas existe sur la commune.

Il est ouvert aux personnes âgées à partir de 65 ans et aux personnes handicapées.

Il contribue à apporter aux personnes âgées un équilibre alimentaire qui n'est pas toujours respecté quand elles font leur propre cuisine et il permet à chacun d'avoir la visite régulière et attentive d'une personne qui peut alerter le CCAS en cas de besoin.

C'est Elisabeth BOURGIER, employée communale qui porte le repas le lundi, mardi, mercredi et vendredi. Le jeudi est assuré par Marguerite CECCON qui prend également la relève d'Elisabeth lors de ses congés.

Ce service peut être ponctuel ou régulier.

Le choix du repas se fait de façon hebdomadaire (deux menus au choix). Les commandes se font le mardi avant midi pour la semaine suivante.

Composition type d'un repas : Entrée, viande ou poisson, légumes ou féculents, fromage, dessert, potage pour le soir et pain.

La livraison se fait dans la matinée les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis (les repas du weekend sont livrés le vendredi). Actuellement, le service est facturé 6,15 euros. A ce jour, 20 personnes bénéficient de ce service.

N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie (Madame Mireille CHAMBAZ au 04 76 45 51 11) pour plus d'informations.



■ Révision du PLU

• Qu'est-ce que le PLU ?

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui présente un projet de développement durable d'une commune :

- L'occupation de l'espace
- La gestion des paysages
- L'espace naturel, agricole ou forestier
- L'habitat et déplacement
- Les règles d'urbanisme applicable aux différentes zones.

Le PLU de Chapareillan a été approuvé en février 2008 et modifié une première fois en septembre 2011.

• Les communes sont soumises à diverses échéances concernant leurs PLU.

Les documents communaux doivent être mis en compatibilité avec le SCOT avant le 1er Janvier 2017 (art. 126 loi ALUR).

Ils doivent avoir intégré les exigences résultant de la loi Grenelle 2 (promulguée le 12 juillet 2010. Ils portent également engagement national pour l'environnement :

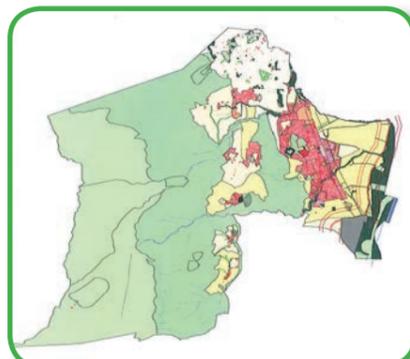
- Cohérence de la politique des transports.
- Préservation de la biodiversité.
- Amélioration énergétique des bâtiments.
- Réduction de la consommation d'énergie.
- Maîtrise des risques de traitement des déchets.
- Mise en œuvre d'une gouvernance écologique.

• Qu'est-ce que le SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la région urbaine de Grenoble est un document de planification à 20 ans (2010-2030) donnant les grandes orientations d'aménagement. Il est divisé en 7 secteurs, Chapareillan étant dans le secteur Grésivaudan.

Les SCOT permettent aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence leurs politiques dans le domaine suivant :

- de l'urbanisme de l'habitat
- des implantations commerciales,
- des déplacements de l'emploi de l'éducation
- de l'environnement



Le tout dans le respect des principes de développement durable.

Le SCOT devient le document de référence pour le PLU.

Un document d'urbanisme est jugé compatible avec le SCOT lorsqu'il n'est pas contraire aux Documents d'Orientation et d'Objectif (DOO) rassemblant les règles permettant d'atteindre les objectifs du Projet d'aménagement et développement durable (PADD). Ce dernier définit les grandes orientations d'urbanisme (limiter la consommation d'espace, préserver l'environnement favoriser la qualité urbaine et architecturale).

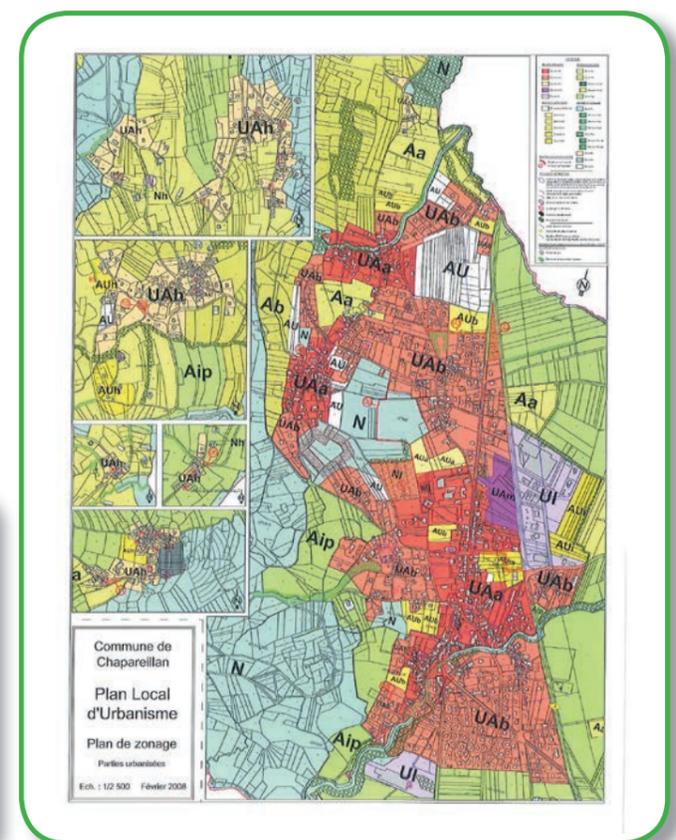
Le SCOT dans le périmètre duquel se trouve Chapareillan a été approuvé

le 21/ 12/ 2012, son délai de mise en compatibilité est de 3 ans.

• Quels impacts pour CHAPAREILLAN ?

Actuellement près de 40 hectares sont constructibles, notre commune doit réduire ce nombre à 15 hectares seulement, ceci pour répondre à la limitation des coûts d'extension de réseau secs et humides et surtout à la volonté de densification des pouvoirs publics.

Cette révision se fera avec un cabinet d'urbanisme afin de respecter la procédure à mener et notamment l'information à la population.



■ Interdiction de récupération en déchèterie.

Lors du comité syndical du 20 octobre 2015, les élus du SIBRECSA ont approuvé la modification de l'article 11 du règlement des déchetteries : toute action de chiffonnage ou de récupération est désormais interdite dans les cinq déchetteries du syndicat (St Pierre d'Allevard, Le Cheylas, Pontcharra, Francin et Villard-Sallet).

Cette décision intervient dans le prolongement des différentes actions mises en œuvre par le SIBRECSA depuis plusieurs années pour rénover, mettre aux normes et sécuriser ses déchetteries.

Les incivilités engendrées par les actions de récupération, le préjudice et le surcoût, il s'est avéré nécessaire d'interdire la récupération ainsi que celle dans les voitures des déposants.

Pour plus de renseignements, se rendre sur le site SIBRECSA : www.sibrecsa.fr.

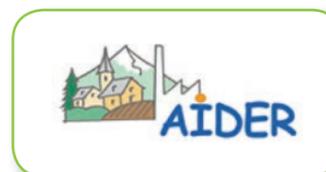
■ GPS vers l'emploi.

Depuis l'automne, le Grésivaudan a lancé un nouveau dispositif d'accompagnement pour les chômeurs de longue durée, une action inédite sur son territoire : GPS vers l'emploi (Grésivaudan Plateforme Services) pour ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an.

Ce dispositif a pour objectif de faire participer les demandeurs d'emploi à 7 ateliers thématiques et collectifs pendant 2 mois autour de l'orientation, la mobilité, l'accès à la formation, la gestion du stress etc ... Ces ateliers ont lieu à la Maison des Services à Pontcharra et au Centre social de Brignoud à Villard-Bonnot.

Cette action est ouverte à une centaine de personnes et sera expérimentée pendant 1 an.

Plus d'informations auprès de l'association AIDER au 04 79 84 44 94 ou télécharger la brochure de présentation : www.le-gresivaudan.fr.



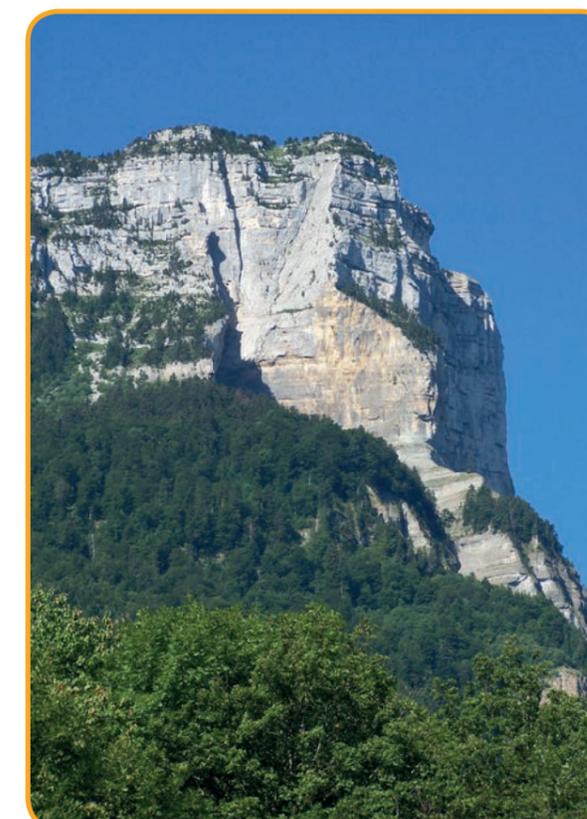
■ Eboulement du Granier : des arrêtés ont été pris.

Suite à l'éboulement du pilier ouest du Mont Granier le 9 janvier 2016,

les communes de Chapareillan et d'Entremont-le-Vieux, ont pris des arrêtés règlementant l'accès à cette zone (plateau sommital notamment).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les arrêtés sur le site internet

www.chapareillan.fr, page accueil.
brochure de présentation : www.le-gresivaudan.fr.





■ Travaux réalisés :

- Taille de printemps des arbres par les services techniques et paillage des massifs aux abords de l'école publique primaire par l'association ARECE
- Changement du grillage au Vieux Clocher (ARECE)
- Réfection de l'enrobé Rue de Longifan
- Pose de grillage dans le clocher de l'église du bourg pour pallier aux désagréments causés par les pigeons
- Réfection du bureau des permanences (à côté de la salle d'animation de la bibliothèque) : sol, électricité, peinture et ventilation.

- 3ème tranche de la zone artisanale : plantation de végétaux (arbres, arbustes, vivaces...) par les agents techniques et enfouissement des réseaux électriques et gaz par l'entreprise MIDALI.

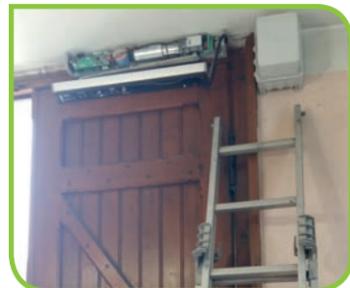


- Réfection d'un mur de clôture du cimetière qui s'effondrait par l'entreprise MIDALI.



■ Travaux Accessibilité et Sécurité :

- Pose de barrières vertes le long de l'école publique maternelle pour sécuriser le secteur scolaire (réalisée par l'association ARECE)
- Mairie : dans le cadre du Plan d'Accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les travaux ont été réalisés à l'intérieur de la mairie : nouvelle porte à l'accueil, dispositif d'ouverture automatique sur la porte d'entrée, agrandissement des sanitaires et pose de mains courantes au niveau de l'escalier intérieur.



■ La micro-centrale pas à pas ...

Le chantier a débuté le 11 janvier. Il se poursuit dans les délais impartis et convenablement. A ce jour, la partie basse (Rivasson) est achevée : le bassin sous le chemin de l'Epitel est fini. Une clôture grillagée a été posée le long du Rivasson pour sécuriser le secteur le long du ruisseau. Des travaux ont été réalisés au niveau du carrefour de la Montée de la ville et de la Route du Granier (emplacement de l'ancien réservoir du Villard) pour l'assainissement et les réseaux ERDF et France Telecom.

- 1 - Montée de la Ville : démolition de l'ancien réservoir du Villard et renforcement d'Adduction en Eau Potable (AEP) avec l'installation de plus grosses canalisations et continuité des réseaux d'Eaux Usées (EU) sur une partie.
- 2 - En février, déboisement de la parcelle où sera implantée la micro-centrale à côté du réservoir du Villard et sur le tracé de la colonne entre le Villard et Bellecombe.
- 3 - En Mars, pose de la conduite AEP au-dessus du futur bâtiment (micro-centrale) jusqu'à Bellecombe.



■ Illuminations de Noël :

Dépose des guirlandes électriques dans le cadre de la fin de la location triennale. De nouvelles illuminations sont prévues pour 2016 à 2019



■ En haut aux hameaux...

Réparation de la canalisation des eaux pluviales à côté du réservoir d'eau potable de Bellecombe par les services techniques.



■ Nouveaux locaux associatifs

Les associations auront bientôt de nouveaux locaux à leur disposition. En effet, les travaux engagés voilà déjà quelques mois au deuxième étage de l'école élémentaire arrivent à leur terme.

Les combles laissés vacants, ont été aménagés de sorte que toute leur surface soit mise à profit et permette la création de deux salles distinctes, situées de part et d'autre du toit terrasse de l'École.

L'une d'elle sera dédiée à l'ensemble des associations de Chapareillan et la seconde sera exclusivement réservée aux activités de l'école de musique. (Association AMC)

Ces locaux bénéficieront des commodités d'accès au site, et du stationnement des parkings de l'école et du monument aux morts. Ils permettront également de fermer les salles du vieux clocher, lesquelles sont énergivores et ne sont plus adaptées à l'usage associatif.

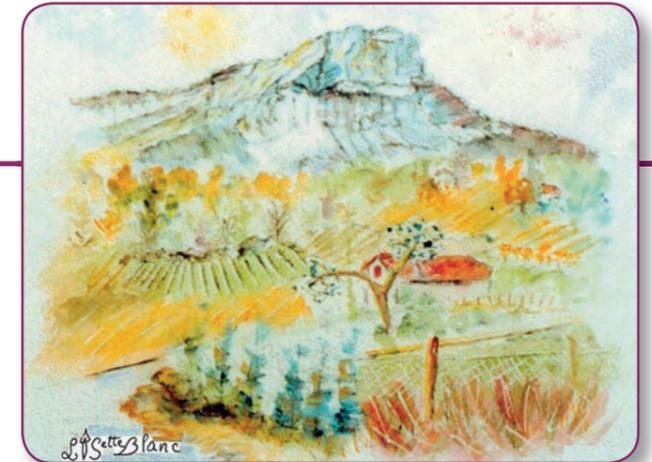
■ Portrait de Simone DUPRAZ, écrivain-poète Chapareillanaise.



« Le Poète est celui qui met le pied dans l'existence », et bien c'est la gageure que Simone Dupraz a décidé de relever.

Mais rien ne vient au hasard. Après des études au Collège d'Allevard puis à l'école Normale de Grenoble, c'est une étudiante férue de poésie et de littérature qui embrasse la profession d'enseignante en lettres et anglais puis en lettres et musique au collège Gérard Philippe de Fontaine.

Retirée à Chapareillan après une carrière dédiée à transmettre le goût de la littérature, cette amatrice d'Hugo, de Valéry et de Lamartine franchit le pas de l'écriture. C'est



sous la forme de sonnets et d'alexandrins qu'elle nous livre ses sentiments et son regard sur sa région de toujours, le Grésivaudan. Les Jurys des festivals « Balade autour du livre de la Buissière » puis du « Concours Rousseau du Parc de Chartreuse » ne se sont pas trompés.

Régulièrement primée depuis 2005, elle sera notamment récompensée en 2012 pour son poème intitulé « LE GRANIER », puis pour son poème « LA TRICOTEUSE » en 2013 par la société des poètes et des artistes de France.

Insatiable observatrice, elle poursuit son chemin et nous révèle

en rimes, le secret des choses qui peu à peu nous échappent.

Extrait du poème, « Le Granier »
« Il est dans la Chartreuse une roche escarpée
On la nomme Granier, sévère forteresse
Qui s'éboula jadis, ses entrailles sapées
Par les flots bouillonnants et leurs eaux vengeresses. »

Simone DUPRAZ, 2e prix de poésie du concours, en 2012 à Les Echelles par le Parc naturel de Chartreuse, pour l'année Rousseau.

Extrait «Le Granier»

il est dans la chartreuse une roche escarpée
on la nomme granier, sévère forteresse
qui s'éboula jadis, ses entrailles sapées
par les flots bouillonnants et leurs eaux vengeresses.

j'aime à me promener tout près de ta muraille
-gris d'ardoise ou de fer, gris bleuté quelquefois-
les yeux vers tes sommets je souris de ma taille
tu m'agenouilles ainsi pour me donner la foi...



RETOURS SUR...

■ Messe à Bellecombe pour la Saint Blaise.

Samedi 6 Février :

A Bellecombe, a eu lieu la fête de la St Blaise, Saint patron de l'église du hameau.

Après une messe célébrée par le père Philippe Rey, les participants se sont retrouvés à la salle communale pour partager un moment festif et convivial.



■ Et Carnaval dans les rues du village.

Samedi 6 Février :

C'est sous une belle après-midi ensoleillée quasi printanière que s'est déroulé Carnaval animé par la compagnie « Bastien Mine de Rien » et rythmé par la batucada « Ziriguidoum ». Petits et grands, déguisés ou pas, vous êtes venus nombreux déambuler dans les rues du village accompagnés par le Dragon et M. Carnaval qui ont été réalisés par les enfants participants aux TAP le jeudi après-midi.

Enfin, comme le veut la tradition, l'embrasement du dragon Carnaval a eu lieu à l'heure du goûter ; ce dernier organisé par l'AMICALE LAIQUE de l'école publique a été très apprécié par les enfants.



■ Le spectacle d'improvisation «IMPROLOCO».

Vendredi 11 Mars :

120 spectateurs sont venus participer et rire au spectacle d'improvisation de la troupe IMPROLOCO.

Les trois artistes ont su captiver le public pendant 2 heures en improvisant sur les nombreux thèmes que les spectateurs avaient déposé dans le chapeau.

Une soirée d'humour et de détente !



■ Chasse aux 3000 Œufs.

Samedi 26 Mars :

L'ouverture de cette 2ème édition de la chasse aux œufs s'est déroulée sous un beau soleil et dans la convivialité. Cette année, 2 secteurs de « chasse » ont été définis : un pour les enfants âgés de 2 à 5 ans et un pour les 6 ans et plus mais cela n'a pas dérouter les nombreux chasseurs venus à ce rendez-vous avec leurs familles.

La municipalité avait donné pour mission de trouver (pièce d'or, boîte jaune et petit bonhomme en plastique) afin de gagner les gros prix chocolatés.

Félicitations aux 6 vainqueurs qui ont remporté les trophées.

Rendez-vous à l'année prochaine pour une nouvelle chasse !

